



Monsieur le député, sénateur, maire, conseiller général...

Cette année, ce sont 16 000 suppressions de postes d'enseignants qui ont été confirmées par le projet de loi de finances 2011. Malgré les affirmations répétées par le ministère de maintenir les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, la situation dans les écoles, en général, et dans RASED, en particulier, n'a cessé de se dégrader. Ainsi, la suppression de plus de 2200 postes de personnels de RASED en deux ans et la sédentarisation de 1248 postes ont découvert de larges secteurs.

Des centaines d'enfants, dont les besoins sont réels, n'ont plus accès aux aides spécialisées des RASED.

L'École publique ne garantit plus l'égalité du droit sur le territoire national permettant à tout élève en difficulté de bénéficier d'une aide spécialisée quand celle-ci s'avère nécessaire.

De plus, le devenir de ces professionnels est sérieusement menacé.

Dans le cadre de la carte scolaire de notre département, ces mesures drastiques vont se décliner prochainement.

Dans ce contexte difficile, nous comptons sur vous pour défendre les missions des enseignants spécialisés exerçant en RASED, et pour des milliers d'élèves en grande difficulté, le droit aux aides spécialisées dispensées dans le temps scolaire par ces professionnels.

Veuillez agréer Monsieur le Député, le sénateur, le maire ... notre profond respect.

**En Pj : ajouter l'appel du collectif national RASED ci dessous + lettre au MEN**

---

## **Nouvelles menaces sur les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés Appel national\* pour la défense des RASED**

Avec plus de 2200 postes de personnels des RASED supprimés en deux ans, de nombreux postes restés vacants, et la désorganisation par la « sédentarisation » de leurs enseignants, de nombreux élèves n'ont plus accès aux aides spécialisées. De plus, la baisse drastique du nombre de départs en stage de formations spécialisées, ne permet même pas d'assurer le renouvellement de ces professionnels prenant leur retraite.

Malgré ses affirmations de maintien des RASED, démenties par les faits, le ministère prive les élèves, les écoles, les familles et les enseignants de toute réponse spécialisée que ce soit pour la prévention ou la remédiation des difficultés.

A la prochaine rentrée, la situation du service public d'éducation va encore s'aggraver avec une nouvelle vague de suppressions : 9000 postes en moins pour 8300 élèves supplémentaires pour le seul premier degré. Pourtant, les conclusions des différentes enquêtes nationales et internationales montrent que le nombre d'élèves en difficultés ne diminue pas, et que les inégalités s'accroissent. Dans ce contexte, les RASED sont à nouveau menacés par cette politique d'austérité et ne pourront plus exercer leurs missions de prévention et de remédiation des difficultés sur tout le territoire, faisant payer un lourd tribut aux élèves les plus fragiles et à leurs familles.

Nous continuons de nous mobiliser pour :

- nous opposer aux fermetures de postes vacants,
- réclamer le rétablissement des postes supprimés,
- rétablir un nombre de départs en stage spécialisés au moins équivalent au nombre de départs à la retraite et aux postes vacants,
- réaffirmer le rôle indispensable des réseaux d'aides spécialisées auprès des élèves, des écoles et des familles,
- rétablir la complémentarité indispensable des trois spécialités professionnelles des réseaux : pédagogiques, rééducatives et psychologiques.
- l'ouverture de négociations au sujet de la formation et du recrutement des personnels spécialisés.

Nous appelons à rendre visible la situation critique des RASED et porter ces revendications dans des initiatives qui s'inscrivent dans la lutte contre toutes les suppressions de postes et la défense de l'école publique.

*Paris, le 25 janvier 2011*

**\* Les signataires de l'appel :**

**Organisations syndicales : CGT Educ'action, SE-UNSA Sgen-CFDT, SI-EN UNSA, SNUipp-FSU**

**Associations professionnelles : AFPEN, ANCP, FNAME, FNAREN**

**Mouvements pédagogiques : AGSAS, ICEM pédagogie Freinet, Francas 93, DEI France,**

**Associations de parents d'élèves : FCPE**